



22/06/2021 – Compte-rendu de la réunion des présidents

* * * * *

A l'invitation du président du CODEP, les présidents des clubs se sont réunis le 22 juin à La Ville Dieu du Temple.

Pièce jointe : Feuille de présence

1. Propos introductif du président du CODEP.

- La crise sanitaire et l'affectation de nouveaux responsables nous permettent de bénéficier d'une information plus exhaustive tant de la part de la préfecture que de la fédération.
- Après les annulations d'activités du premier semestre, les randonnées inscrites au calendrier vont reprendre avec le 4 juillet, la randonnée des templiers du Rayon Théopolitain. La randonnée du VCM est décalée au 19 Septembre et la randonnée gourmande au 26 septembre. L'organisation par le CODEP d'une arrivée groupée des filles à Toulouse est abandonnée par défaut de participantes ayant répondu.
- Le CODEP étudie une actualisation de ses statuts qui pourrait être soumise à la prochaine assemblée générale.
- Les clubs sont invités à adresser au CODEP des propositions de circuits destinés à alimenter le site fédéral Vélo en France ainsi que le blog du CODEP 82. Ces circuits de moins de 80km devraient privilégier les sites méconnus et touristiquement attractifs de notre territoire.

2. Relations entre COREG/CODEP/Clubs.

2020 étant une année olympique, de nouvelles équipes sont maintenant en place aux différents échelons. Souvent restreintes par manque de volontaires, elles n'en demeurent pas moins motivées et s'interrogent sur leur mode de fonctionnement.

Le COREG Occitanie est un niveau important. Il couvre 13 départements dans la plus grande région de France en superficie. C'est 310 clubs et 12000 licenciés. Il est le résultat de la fusion des deux anciennes ligues (Languedoc et Midi-Pyrénées).

Le COREG a la volonté de se positionner comme un niveau stratégique et non comme une simple courroie de transmission entre les CODEP et la fédération.

Sont en cours :

- La création d'un challenge individuel
- De nouvelles randonnées permanentes (boucles d'Occitanie, Pont d'Espagne-Pont du Gard)
- Un plan de formation soumis à l'approbation de la FFCT

3. Sécurité.

Le délégué sécurité souligne que durant la crise sanitaire, si les accidents de la circulation ont été moins nombreux, ceux impliquant des cyclistes ont augmenté. Les raisons invoquées sont le nombre croissant de cyclistes et le manque d'expérience des nouveaux pratiquants.

Une nouvelle disposition du code de la route autorise le remplacement des panneaux de limitation de vitesse à 30 et 50 km/h par des marquages au sol.

4. Tour de table.

Des échanges entre les participants il ressort :

- Le besoin d'une application consultable sur les téléphones mobiles en complément du site de la fédération.
- La mise en place d'échange et rencontre interclubs pour dynamiser et proposer des activités à nos adhérents.
- L'idée d'un challenge individuel au niveau départemental

Annexe : Liste des présents

Tamara KROLL	KA Cycling Club
Thierry GUILLET Claude CHOCHON	Cyclos Touristes Montéchois
Hugues DESMETTRE	Véloce Club Montalbanais
Michel COULOM Alain GIMET	L e Rayon Théopolitain
Gérard CAZE	Les Poumpils Beaumontois
Bruno RIVET	Vélo Club Bressolais
Christian LACOMBE	Vélo Club Lafrançaise
Gérard MACCARINELLI	La Nicolaïte Cyclo
Gérard AZAN	Los Pompilhats de Falguières
Jean-Marc SANGLA	La Belle Montée
Thierry GABALDA	Golfech Vélo Club
Arnaud LABRO Maxime VIVES Serge CORBIERE	CODEP 82